

RAPPORT N° 498 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 29 JUIN 2025

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 21 au 28 juin 2025 et documente les cas de violations des droits de l'homme commises sur le territoire burundais.

Au cours de cette période, une (1) personne a été assassinée dans la province de Muyinga.

Le rapport signale également le cas d'une (1) personne qui a été grièvement blessée par des policiers dans la province de Makamba.

1. Violation du droit à la vie

- Le dimanche 22 juin 2025, dans la matinée, le corps sans vie d'Antoine Sibomana alias Bujisho, conducteur de moto-taxi âgé de 32 ans, a été retrouvé derrière l'hôpital de Kamaramagambo, dans la commune de Butihinda, province de Muyinga.

Selon des témoins oculaires, Antoine Sibomana aurait été étranglé par des individus non encore identifiés, qui auraient eu l'intention de lui voler sa moto. Celle-ci a été retrouvée dans un bar dénommé « Bantu Boy », situé sur la colline de Kamaramagambo, où la victime aurait passé la soirée de la veille à consommer des boissons en compagnie avec d'autres clients de cette localité, jusqu'aux environs de 21 heures.

SOS-Torture Burundi appelle à l'ouverture d'une enquête minutieuse, impartiale et approfondie afin d'identifier les auteurs de ce crime et de les traduire en justice conformément à la loi.

2. Violation du droit à l'intégrité physique

- Selon les informations recueillies par SOS-Torture Burundi, dans la nuit du jeudi 19 juin 2025, aux environs de 20 heures, deux policiers prénommés Lionel et Clovis, affectés au poste de police de Nyanza-Lac, ont violemment battu et grièvement blessé Adrien Nshimirimana (voir photo ci-dessous), sur la colline de Rubindi, commune de Nyanza-Lac, dans la province de Makamba.



D'après des témoins oculaires, Adrien Nshimirimana se trouvait dans un bar de la localité, partageant un verre de bière avec un ami maçon qui l'y avait invité après avoir perçu son salaire. Au moment de régler l'addition, les deux policiers auraient remarqué que les deux hommes détenaient une somme importante d'argent et auraient immédiatement élaboré un plan pour les en dépouiller.

Toujours selon les mêmes sources, alors qu'Adrien Nshimirimana et son ami regagnaient leurs domiciles, ils sont tombés dans une embuscade tendue par les deux policiers. Ces derniers ont réussi à maîtriser Adrien Nshimirimana et l'ont violemment passé à tabac en lui exigeant de leur remettre tout l'argent en sa possession. Son ami, quant à lui, a pu prendre la fuite avec son argent.

Les policiers ont ensuite abandonné Adrien Nshimirimana, gravement blessé, au bord de la route nationale Rumonge–Nyanza-Lac. Il a été évacué par des habitants de Rubindi à l'hôpital de Nyanza-Lac, tandis que les deux policiers restent toujours en liberté, bien que le chef de poste de police, surnommé Yaba, ait été informé de l'incident au moment des faits.

SOS-Torture Burundi appelle à l'ouverture d'une enquête immédiate, impartiale et rigoureuse afin d'arrêter les auteurs de cette agression et de les traduire devant la justice.

En conclusion, Les violations rapportées cette semaine illustrent la persistance de la violence, des abus policiers et de l'impunité au Burundi. SOS-Torture Burundi appelle les autorités à engager sans délai des enquêtes impartiales, à traduire les auteurs en justice et à garantir une véritable protection des droits humains. L'organisation réaffirme son engagement à documenter ces exactions et à défendre les victimes.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.